

[Texte]

to have your name on a conditional sales agreement or a mortgage. When the Minister addressed our convention in February he said he was amazed at the conditions laid down in those conditional sales agreements. He said they should be eliminated. We should go a lot further than that. Fishing companies should be prevented from financing fishing vessels.

We have a Canadian Fisherman's Loan Act, but on questioning the Minister—he said it was going to be raised to a \$25,000 limit from \$10,000, and also the interest rate would be raised—he said we would not be able to use that Act to buy ourselves out from under company financing. Since that time I know a number of fishermen personally who have tried to get money under the Act and have not been able to do so.

Going back to boat building we understood that part of the reason for the subsidies for vessels was to give the shipyards employment. I think we could all agree on that. It is vitally necessary in this country to keep shipyards alive. We have seen the picture in Victoria where we lost one of the major yards.

We are also likely to lose a lot of smaller yards if they do not have something to build. We have been crying for years for a coast guard service. We got to the point where the government had blueprinted a program which would largely meet our needs, but now because of the financial situation, the biggest part of that—the big cutters—was dropped from the program. It would have been far better to have built those coast guard cutters than to put more fishing vessels into parts of the industry that were far too crowded already.

It seems to us that one of the last straws which may break this camel's back is the licensing scheme. First, I would like to say that I am not a lawyer, but I have very strong doubts whether this licensing scheme would stand up in court. I think the Fisheries Department has gone far beyond the intent of the Act by putting this in.

**Mr. Hogarth:** I am aware of that grievance.

**Mr. Payne:** We thought what should be done with any real change in the licensing scheme is that legislation should have been introduced; it should have come to this Com-

[Interprétation]

bateaux. C'est là une illusion. Tout ce qu'elles ont à faire, c'est d'avoir votre nom dans une entente de vente conditionnelle ou une hypothèque, et le ministre lorsqu'il a pris la parole lors de notre congrès en février, a déclaré qu'il avait été étonné des conditions qui étaient exprimées dans ces ententes de vente conditionnelle. Nous devrions aller beaucoup plus loin. Les compagnies de pêche ne devraient pas du tout s'occuper du financement des bateaux de pêche.

Nous avons une Loi sur les prêts aux pêcheurs. Lorsqu'on a interrogé le ministre, il a dit que la limite allait être portée de 10 à 25 mille dollars et que le taux d'intérêt aussi serait augmenté. Mais lorsque nous l'avons interrogé, il a dit que nous ne pourrions pas utiliser cette loi pour pouvoir sortir des griffes financières des compagnies. Depuis lors, je connais bon nombre de pêcheurs qui ont essayé d'obtenir de l'argent aux termes de la loi et qui n'ont pas réussi à le faire.

Si on revient maintenant à la construction navale, nous avons cru comprendre que la raison pour laquelle on accorde des subventions aux navires, c'est pour fournir de l'emploi dans les chantiers maritimes, et nous sommes tous d'accord sur cet objectif. Je crois que c'est une nécessité vitale pour notre pays de maintenir les chantiers maritimes en opération. Nous avons perdu l'un de nos principaux chantiers ici, à Victoria.

Nous allons peut-être aussi perdre beaucoup de petits chantiers, à moins que ces chantiers aient quelque chose à construire. Nous demandons un service de garde-côtier depuis des années. Nous en sommes rendus au point où le gouvernement a préparé un programme qui serait conforme à nos besoins. Maintenant, en raison de la situation financière, les gros bateaux ont été rayés de ces programmes. Je crois que nous aurions dû construire ces navires de garde-côtière plutôt que des navires de pêche qui étaient déjà trop nombreux.

Il semble maintenant que la dernière paille qui pourra casser le dos de ce dromadaire ce sera le programme de permis. Et tout d'abord, je dois dire que je ne suis pas avocat. Je doute fort, cependant, que ce programme de permis puisse être approuvé par les tribunaux. Je crois que le ministère des Pêcheries a dépassé de beaucoup les instructions de la loi.

**M. Hogarth:** Je suis au courant de cela.

**M. Payne:** Nous pensions que ce qui devrait être fait, s'il y avait des changements réels dans les programmes de permis, ce serait de présenter des mesures législatives au comité